

### Forte croissance des résultats du 1<sup>er</sup> trimestre attribuable à une hausse de 38 % de la production éolienne en France

#### Faits saillants du 1<sup>er</sup> trimestre 2020

- **BAIIA(A) combiné de 169 M\$, en hausse de 15 M\$, soit 10 % de plus qu'au premier trimestre 2019 et flux de trésorerie discrétionnaires de 68 M\$, une augmentation de 59 % sur les 44 M\$ enregistrés au premier trimestre 2019.**
- **Production éolienne combinée supérieure à la production anticipée<sup>(1)</sup> et à la production du trimestre correspondant de 2019**
  - Production éolienne totale : Augmentation de 12 % vs la production anticipée et de 9 % vs 2019.
  - Production éolienne en France : Augmentation de 31 % vs la production anticipée et de 38 % vs 2019.
- **250 MW de projets sélectionnés dans des appels d'offres**
  - 180 MW de projets solaires sélectionnés dans l'État de New York aux États-Unis.
  - 70 MW de projets solaires et éoliens remportés en France.
  - Chemin de croissance de 312 MW et portefeuille de projets en développement de 2 593 MW.
- **Signature du premier contrat de vente d'électricité de Boralex directement à une entreprise (corporate PPA) et mise en service de la première unité de stockage d'énergie**
  - Contrat d'une durée de 5 ans débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2021 conclu avec un grand groupe industriel du CAC 40 en France sur un parc éolien existant en fin de contrat avec EDF.
  - Mise en service d'une unité de stockage de 2 MW au sein d'un parc éolien en exploitation en France.
- **Poursuite des opérations selon le plan de continuité COVID-19**
  - Les activités de Boralex ont été qualifiées d'essentielles par tous les gouvernements où la compagnie opère.
  - Les employés sont en télétravail depuis la semaine du 9 mars. Les équipes des opérations et de la maintenance des sites ont été réorganisées et suivent le plan de continuité.
  - 97 % de la production de Boralex est sous contrats avec des conditions bien définies, permettant ainsi à la Société de continuer à générer les flux de trésorerie prévus.
  - Boralex dispose d'une facilité de crédit rotatif et d'une facilité de lettres de crédit dont plus de 250 M\$ étaient inutilisés au 31 mars 2020.

**Montréal, le 6 mai 2020** - Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2020, Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) enregistre une croissance de 13 % (10 %<sup>(2)</sup>) du BAIIA(A) et de 46 % (21 %) du résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex. Cette hausse est attribuable à l'augmentation des produits de la vente d'énergie provenant des sites comparables et à la contribution des sites mis en service au cours de la dernière année.

« La croissance de nos résultats est le reflet d'une forte hausse de la production éolienne en France ainsi que de la contribution des 4 parcs éoliens et des 2 centrales hydroélectriques totalisant 95 MW mis en service en 2019 », a fait valoir le président et chef de la direction de Boralex, Patrick Lemaire. « Pour un deuxième trimestre consécutif, la production comparable de nos parcs éoliens en France a été largement supérieure à la période correspondante l'an passé et à la production anticipée ».

<sup>(1)</sup> La production anticipée est calculée pour les sites les plus anciens en fonction des moyennes historiques ajustées des mises en service et des arrêts prévus, et pour les autres sites, à partir des études de productible réalisées.

<sup>(2)</sup> Les chiffres entre parenthèses indiquent les résultats selon le Combiné, comparativement à ceux obtenus selon IFRS. Voir « Combiné - Mesure non conforme aux IFRS » ci-après.

« Le premier trimestre de 2020 a été marqué par la propagation rapide de la COVID-19 à travers le monde et ces effets dévastateurs sur la vie des gens de toutes les régions. Je tiens à remercier nos employés et leurs familles pour leur solidarité et les efforts déployés afin de maintenir la production et la maintenance de nos actifs dans cette période difficile. Je remercie également l'ensemble de nos fournisseurs et autres partenaires d'affaires pour leur support indéfectible en cette période de crise. »

Concernant les activités de développement de la Société, M. Lemaire a ajouté « Nous sommes très fiers d'avoir été sélectionné dans des appels d'offres en France et dans l'État de New York aux États-Unis pour des projets solaires et éoliens représentant un total de 250 MW. Nous poursuivons activement le développement de notre portefeuille de projets et comptons sur la solidité de notre bilan et de nos flux de trésorerie pour non seulement passer à travers la crise actuelle mais aussi profiter d'opportunités intéressantes d'acquisitions ou de partenariats qui pourraient se présenter au cours des prochains mois. »

## Faits saillants du 1<sup>er</sup> trimestre

### Pour les périodes de trois mois closes le 31 mars

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	IFRS				Combiné <sup>(1)</sup>			
	2020	2019	Variation		2020	2019	Variation	
			\$	%			\$	%
Production d'électricité (GWh) <sup>(2)</sup>	1 533	1 284	249	19	1 837	1 679	158	9
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	200	172	28	16	232	214	18	9
BAlIA(A) <sup>(1)</sup>	149	131	18	13	169	154	15	10
Résultat net	44	31	13	43	37	31	6	20
Résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex	41	29	12	46	34	29	5	21
Par action (de base)	0,43 \$	0,32 \$	0,11 \$	35	0,35 \$	0,32 \$	0,04 \$	12
Par action (dilué)	0,43 \$	0,31 \$	0,12 \$	39	0,35 \$	0,31 \$	0,04 \$	13
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	133	65	68	>100	136	72	64	84
Marge brute d'autofinancement <sup>(1)</sup>	124	101	23	22	137	121	16	12

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	Périodes de trois mois closes les				Périodes de douze derniers mois clos le			
	31 mars	31 mars	Variation		31 mars	31 décembre	Variation	
	2020	2019	\$	%	2020	2019	\$	%
Flux de trésorerie discrétionnaires <sup>(1)</sup> - IFRS	68	44	24	59	144	120	24	20

(1) Se référer à la rubrique Mesures non conformes aux IFRS du rapport intermédiaire 1 2020 disponible sur les sites web de Boralex (boralex.com) et de SEDAR (sedar.com).

(2) Le volume de production du site NRWF pour lequel Boralex a reçu une compensation financière, à la suite des limitations de production d'électricité demandées par l'IESO, a été inclus dans la production d'électricité puisque la Direction considère cette production pour évaluer la performance de la Société. Ce changement facilite la corrélation entre la production d'électricité et les produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération.

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2020, Boralex a produit 1533 GWh (1837 GWh) d'électricité, ce qui représente une hausse de 19 % (9 %) comparativement aux 1284 GWh (1679 GWh) du trimestre correspondant de 2019. L'augmentation a été particulièrement prononcée au niveau de la production du secteur éolien en France qui a enregistré une production de 38 % supérieure au trimestre correspondant en 2019 et de 31 % supérieure à la production anticipée. Le secteur hydroélectrique a également enregistré une augmentation de 25 % de sa production comparativement au trimestre correspondant en 2019 et de 12 % supérieure à la production anticipée.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, les produits générés par la vente d'énergie s'élèvent à 200 M\$ (232 M\$), en hausse de 28 M\$ (18 M\$) ou 16 % (9 %) comparativement aux résultats du trimestre correspondant de 2019. Cette augmentation est à la fois attribuable à l'expansion de la base opérationnelle de la Société et à la production accrue des parcs éoliens français compte tenu des conditions de vent plus favorables qu'au trimestre correspondant en 2019.

Pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2020, la Société enregistre un BAIIA(A) consolidé de 149 M\$ (169 M\$), en hausse de 18 M\$ (15 M\$) ou 13 % (10 %) par rapport au trimestre correspondant de 2019. Comme indiqué précédemment, cette augmentation découle des écarts favorables résultant de la contribution des sites mis en service au cours de la dernière année, y compris la reprise de la production à la centrale hydroélectrique de Buckingham, au Québec, ainsi que de l'augmentation du volume de production des actifs comparables par rapport à l'an dernier.

Au global, pour la période de trois mois close le 31 mars 2020, Boralex a enregistré un résultat net de 44 M\$ (37 M\$), contre un résultat net de 31 M\$ (31 M\$) pour la période correspondante de 2019. Comme détaillé dans le tableau ci-dessus, il en résulte un résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex de 41 M\$ (34 M\$) ou 0,43 \$ (0,35 \$) par action (de base et dilué), comparativement à un résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex de 29 M\$ (29 M\$) ou 0,31 \$ (0,31 \$) par action (dilué) pour la période correspondante de 2019. Cette hausse est attribuable à l'augmentation du BAIIA(A) enregistrée au cours du trimestre tel que décrit ci-dessus.

## Perspectives

En 2019, la Direction de Boralex a dévoilé le plan stratégique qui guidera ses actions en vue d'atteindre ses objectifs financiers pour 2023. Ce plan s'inscrit en continuité des actions entreprises jusqu'à maintenant dans des secteurs à fort potentiel de croissance et pour lesquels la Société a développé une solide expertise. Il comprend également des initiatives supplémentaires dans une perspective de diversification et d'optimisation des activités et des sources de revenus.

Le plan s'articule autour de quatre orientations principales et de trois objectifs financiers. Il découle d'une analyse rigoureuse du marché et des tendances dans le secteur des énergies renouvelables. Il s'inscrit également dans l'optique où une profonde et rapide transformation de l'industrie est en cours, en raison notamment des nombreuses innovations technologiques.

LE PLAN STRATÉGIQUE EN UN COUP D'ŒIL	
Orientations	Objectifs financiers 2023
<p><b>Croissance</b> Poursuivre le développement des activités dans les marchés de l'Europe et de l'Amérique du Nord, où la Société est déjà présente et qui offrent un fort potentiel de croissance pour les énergies renouvelables.</p> <p><b>Diversification</b> Accroître notre présence dans le secteur de l'énergie solaire et prendre part au développement du marché du stockage d'énergie.</p> <p><b>Clientèle</b> Adopter de nouveaux modèles d'affaires visant la vente d'énergie directement à des entreprises consommatrices d'électricité et la prestation de services complémentaires.</p> <p><b>Optimisation</b> Maximiser les synergies et optimiser les coûts au sein de l'entreprise ainsi que diversifier nos sources de financement.</p>	<p><b>Flux de trésorerie discrétionnaires</b> Obtention de flux de trésorerie discrétionnaires entre 140 M\$ et 150 M\$ en 2023, ce qui équivaudrait à une croissance annuelle composée d'environ 20 % pour la période 2018-2023.</p> <p><b>Dividende</b> Versement d'un dividende ordinaire qui équivaut à un ratio de distribution de 40 % à 60 % des flux de trésorerie discrétionnaires.</p> <p><b>Puissance installée</b> Développement du portefeuille d'actifs énergétiques pour atteindre une puissance installée brute gérée par la Société de plus de 2 800 MW en 2023.</p>

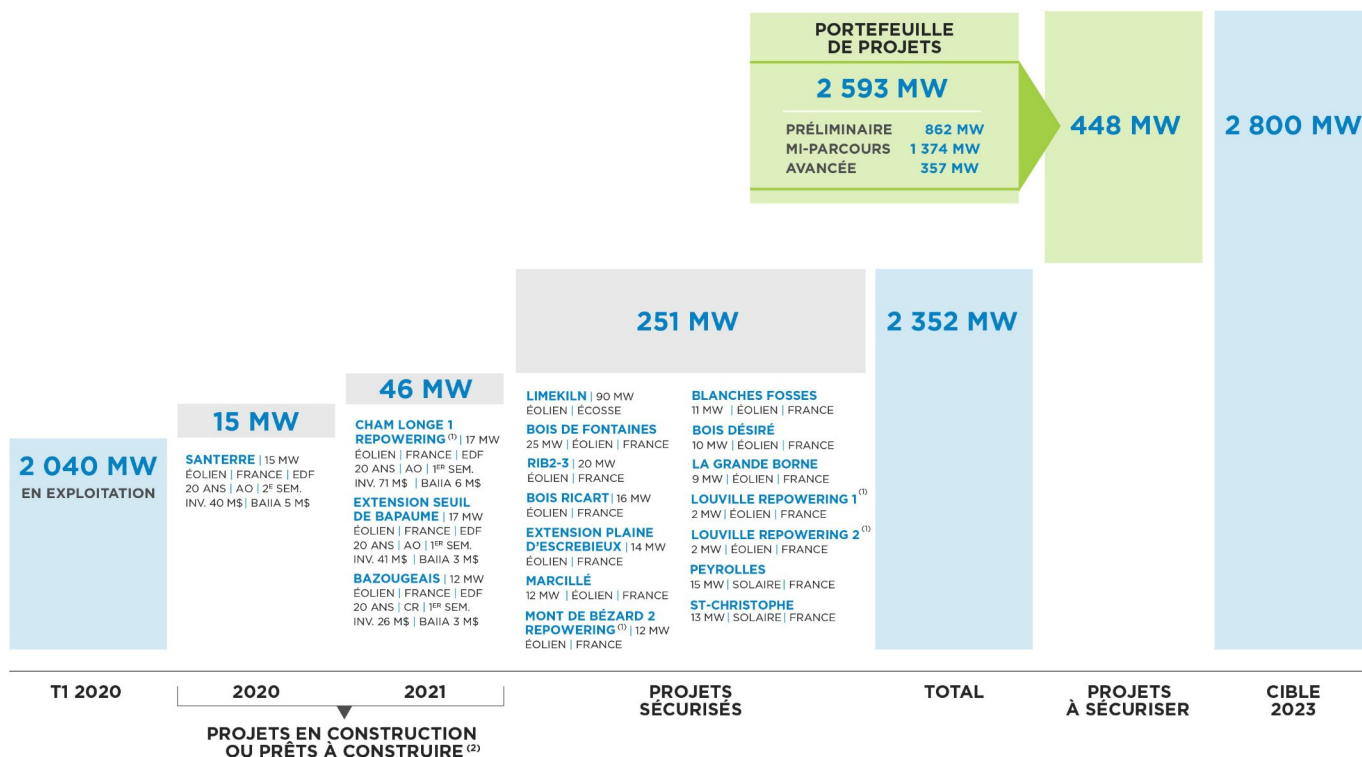
Pour réussir la mise en œuvre de son plan stratégique et atteindre ses objectifs financiers, la Société s'appuie sur sa solide expertise en matière de développement de projets de petite et moyenne taille, ce qui constitue un avantage clé pour tirer parti des occasions qui se présentent dans des marchés de plus en plus concurrentiels, notamment celui de l'énergie solaire.

Boralex déploie son plan stratégique en s'appuyant sur le potentiel de croissance offert par les marchés où elle exerce ses activités.

En Europe, le marché éolien français comporte un potentiel de croissance de 1,85 GW par année d'ici 2028 alors que le secteur solaire au sol compte également un fort potentiel de croissance avec une cible étatique de puissance additionnelle de 2 GW par année d'ici 2028 selon la Programmation pluriannuelle de l'énergie, publiée le 23 avril dernier.

Du côté de l'Amérique du Nord, l'État de New York aux États-Unis a une cible d'augmentation de 1,7 GW en 2019 à 6 GW en 2023 pour le développement de l'industrie solaire selon le Green New Deal, soit plus de 1 GW par année en moyenne. Ce marché a été ciblé par Boralex pour son futur développement selon l'orientation diversification tel que mentionné dans le tableau ci-dessus.

La Société dispose d'un portefeuille de projets à divers stades de développement, selon des critères clairement identifiés pour un total de 2 593 MW ainsi qu'un *Chemin de croissance* de 312 MW. Ces projets placent la Société en très bonne position pour atteindre la cible de 2 800 MW de puissance en 2023 tel qu'indiqué sur le schéma ci-dessous.



(1) Le projet Cham Longe 1 repowering remplace les éoliennes existantes par de nouvelles éoliennes pour une puissance totale sécurisée par l'entremise d'un nouveau contrat à long terme de 35 MW, soit une addition de 17 MW sur la puissance actuelle. Le projet Mont de Bézard 2 repowering représente une puissance totale de 24 MW, soit une addition de 12 MW, le projet de Louville repowering 1 représente une puissance totale de 14 MW, soit une addition de 2 MW et celui de Louville repowering 2 représente une puissance totale de 14 MW, soit une addition de 2 MW.

(2) L'investissement total et le BAIIA annuel estimé pour les projets situés en France ont été convertis en dollars canadiens au taux de clôture au 31 mars 2020.

Afin que la mise en œuvre du plan stratégique se traduise par une croissance disciplinée, tout en créant de la valeur pour les actionnaires, la Direction de Boralex suit l'évolution des trois critères retenus comme objectifs financiers.

Pour le premier trimestre 2020, les flux de trésorerie discrétionnaires s'élevaient à 68 M\$, une augmentation de 59 % sur les 44 M\$ enregistrés à la période correspondante en 2019. Cette amélioration est attribuable à de meilleurs résultats opérationnels, à la contribution des sites acquis et mis en service au cours de la dernière année, aux diverses initiatives d'optimisation de la structure de capital et à la discipline reliée aux investissements. Pour la période de douze mois terminée le 31 mars 2020, les flux de trésoreries discrétionnaires ont atteint 144 M\$. Il est important de mentionner qu'au cours des deux derniers trimestres, nos flux de trésorerie discrétionnaires ont été avantagés par une production éolienne largement supérieure à la production anticipée en France.

Le dividende versé aux actionnaires au cours de la période de douze mois terminée le 31 mars 2020, équivalait à un ratio de distribution de 43 %, en ligne avec le ratio de distribution cible de 40 % à 60 % établi selon les objectifs financiers 2023 de la Société.

Enfin, à la fin du premier trimestre 2020, la puissance installée de Boralex s'élevait à 2 040 MW.

## Déclaration de dividendes

Le conseil d'administration de la Société a autorisé et déclaré un dividende trimestriel de 0,1650 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 15 juin 2020 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 29 mai 2020. Boralex désigne ce dividende comme étant un « dividende déterminé » en vertu du paragraphe 89 (14) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de toutes les dispositions législatives provinciales applicables aux dividendes déterminés.

## À propos de Boralex

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France, au Royaume-Uni, et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience d'optimisation de sa base d'actifs dans quatre types de production d'énergie - éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Boralex s'assure d'une croissance soutenue grâce à son expertise et sa diversification acquises depuis 30 ans. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX. Pour de plus amples renseignements, visitez [www.boralex.com](http://www.boralex.com) ou [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Suivez-nous sur Facebook, LinkedIn et Twitter.

## Mise en garde à l'égard d'énoncés prospectifs

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, au plan stratégique, au modèle d'affaires et à la stratégie de croissance de la Société, aux objectifs financiers et aux projets de production d'énergie renouvelable en portefeuille ou sur le *Chemin de croissance* de la Société constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières.

Les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses importantes, y compris les suivantes : les hypothèses posées quant au rendement que la Société tirera de ses projets, selon les estimations et les attentes de la direction en ce qui a trait aux facteurs liés aux vents et à d'autres facteurs, les opportunités qui pourraient être disponibles dans les divers secteurs visés pour la croissance ou la diversification, les hypothèses posées quant aux marges du BAIIA (A), les hypothèses posées quant à la situation dans le secteur et à la conjoncture économique en général, la concurrence et la disponibilité du financement et de partenaires. Bien que la Société estime que ces facteurs et hypothèses sont raisonnables, selon les renseignements dont elle dispose actuellement, ceux-ci pourraient se révéler inexacts.

Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les informations financières prospectives ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent notamment, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, la capacité de financement de la Société, la concurrence, les changements dans les conditions générales du marché, la réglementation régissant son industrie, les litiges et autres questions réglementaires liées aux projets en exploitation ou en développement, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Les données exprimées en pourcentage sont calculées à partir de montants en milliers de dollars.

## Combiné - Mesure non conforme aux IFRS

Le Combiné (« Combiné ») présenté ci-dessus ainsi que dans le rapport de gestion de la Société résulte de la combinaison de l'information financière de Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») établie selon les normes IFRS et de celle portant sur la quote-part des Participations. Les Participations représentent des investissements significatifs de Boralex, et bien que les normes IFRS ne permettent pas de consolider leur information financière au sein de celle de Boralex, la Direction considère que le Combiné est une donnée utile pour évaluer la performance de la Société. Afin d'établir le Combiné, Boralex a d'abord préparé ses états financiers ainsi que ceux des Participations selon les normes IFRS. Ensuite, les postes Participations dans des Coentreprises et entreprises associées, Quote-Part des profits (pertes) des Coentreprises et entreprises associées et Distributions reçues des Coentreprises et entreprises associées sont remplacés par la part respective de Boralex (allant de 50,00 % à 59,96 %) dans tous les postes aux états financiers des Participations (c'est-à-dire les revenus, les dépenses, l'actif, le passif, etc.). Pour plus d'information, se référer à la note *Participations dans des Coentreprises et entreprises associées* des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

- 30 -

## Renseignements :

### Médias

Isabelle Fontaine  
Directrice, affaires  
gouvernementales  
Boralex  
819-345-0043  
isabelle.fontaine@boralex.com

### Relations avec les investisseurs

Stéphane Milot  
Directeur,  
Relations avec les investisseurs  
Boralex  
514 213-1045  
Stephane.milot@boralex.com

Source : Boralex inc.